



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Représentation du Conseil Départemental au sein de divers organismes

Rapport n° CP/2016/102

Service gestionnaire :

A620 - Direction des services de l'Assemblée

Résumé :

Ce rapport a pour objet la désignation d'un représentant du Conseil Départemental au sein d'un organisme.

Il est proposé de procéder à la désignation de membres de l'assemblée délibérante, en qualité de représentants du Département dans les organismes suivants :

- Association d'action sociale du Bas-Rhin (AASBR) :
 - ✓ Un représentant :
- Société coopérative de logements populaires (SOCOLOPO) :
 - ✓ Un représentant :

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, procède à la désignation d'un représentant du Département au sein de l'organisme figurant au rapport.

Strasbourg, le 25/02/16

Le Président,

Frédéric BIERRY